CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E165918** **VALABLE JUSQU'AU** **08/04/2027**

ÉDITÉ LE 05/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/03/2014

Raison sociale : MAISON ORDEK

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 28/03/2016

Capital : 10 000

201 RUE HENRI BARBUSSE
38150 ROUSSILLON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 801260449

Siret : 801 260 449 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 81 19317

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041E05832

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041E05832

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 04 26 05 45 38 **Fax :**

Portable : 06 16 25 14 67

Responsabilité légale :
ORDEK SALIH GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet : www.maison-ordek.fr

E-mail : info@maison-ordek.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 774 306 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	4	09/04/2024
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur		17/04/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		23/04/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/05/2026 14:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E165918** **VALABLE JUSQU'AU** **08/04/2027**

ÉDITÉ LE **05/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/03/2014
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 28/03/2016
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 801260449

Siret : **801 260 449 00013**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 81 19317
Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041E05832
Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041E05832
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **MAISON ORDEK**

201 RUE HENRI BARBUSSE
38150 ROUSSILLON

Téléphone : 04 26 05 45 38 **Fax :**
Portable : 06 16 25 14 67

Site Internet : www.maison-ordek.fr
E-mail : info@maison-ordek.fr

Responsabilité légale :
ORDEK SALIH GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	09/04/2024
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	17/04/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	23/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/04/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	23/04/2026
o Isolation des combles perdus	09/04/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	23/04/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/05/2026 14:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.